

Sauvons les droits de l'homme pour les étrangers

Mercredi 21 février place Félix Poulat à 12 heures et 18 heures

Le 21 février, un projet de loi concernant les demandeurs d'asile et l'immigration est présenté en conseil des Ministres. Nous avons des désaccords fondamentaux avec ce projet.

Toutes les valeurs d'hospitalité qui ont marqué l'histoire de la France sont niées. Il bafoue les droits de l'homme les plus fondamentaux pour les étrangers qui sont contraints de quitter au péril de leur vie, leur pays par les guerres, la misère, les corruptions, les atteintes aux libertés, les changements climatiques

Non seulement il n'améliore pas de façon significative la situation de ceux des migrants qui relèvent du droit d'asile, mais il réduit leurs droits aux recours en justice.

Il est liberticide : en jetant une suspicion de fraude généralisée des étrangers. Il donne des outils encore plus répressifs de contrôle et d'enfermement systématiques dans des centres de rétention des étrangers. Il généralise l'assignation à résidence, prolonge les durées de rétention jusqu'à plusieurs mois, limite le recours à des avocats et à une défense dans la langue de leur choix et les déboutés du droit d'asile seront expulsés dès la décision de la cour nationale du droit d'asile. Ceux qui, par le hasard des parcours entrent en Europe par un autre pays, « les Dublins » n'auront plus le droit de demander l'asile en France et seront expulsés. Il conteste le rôle parental des migrants qui élèvent les enfants de leur conjoint, critère jusqu'ici pris en compte.

Ce qui fonde ce projet est à l'opposé d'une politique d'hospitalité. Il est marqué par la volonté de refuser le statut de réfugié à un maximum de demandeurs d'asile et de refuser l'accueil sur le territoire des demandeurs d'un titre de séjour, - sujet à peine évoqué- avec l'objectif de les expulser de France sans ménagement et au prix fort humainement et financièrement.

Ce serait l'honneur de la France et de tous ses citoyens investis dans un accueil solidaire que de revoir ce projet pour mettre au centre des valeurs d'hospitalité, d'humanité, d'un accueil digne et respectueux des droits fondamentaux de ceux qui cherchent refuge.

Migrants en Isère, la Cisem, Aui Alerte appellent à :

- un rassemblement mercredi 21 février à 12 heures place Félix Poulat suivi d'un défilé en centre-ville**
- et à un deuxième rassemblement, à l'initiative du Patio solidaire, le même jour à 18 heures place Félix Poulat**